

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15116**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Domaine Droit, économie, gestion Licence professionnelle : Assurance, banque, finance Spécialité : Activités immobilières

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la Licence professionnelle Assurance, banque, finance, Spécialité Activités immobilières peut exercer des fonctions dans tous les secteurs de l'immobilier grâce à une formation polyvalente dans les domaines de :

- La transaction immobilière :

Les professionnels louent et vendent des biens d'habitation, bureaux, locaux commerciaux, Ils prospectent de nouveaux clients (vendeurs ou acquéreurs), analysent leurs demandes. Ils rédigent des actes et ont une mission importante de conseil et doivent aussi proposer des solutions juridiques, fiscales et techniques.

- La gestion immobilière :

- L'administration de biens : les acteurs de ce secteur ont en charge la gestion de biens immobiliers. Ils assurent la gestion locative : état des lieux, recherche des locataires, rédaction des baux, perception des loyers et des charges et gèrent les travaux et le contentieux.

- Le syndicat de copropriété : ils assurent la gestion des immeubles ; calcul des charges, entretien et travaux des parties communes. Ils lancent des appels d'offres, sélectionnent les prestataires, négocient les contrats et contrôlent le suivi.

- La promotion construction :

Les professionnels de la promotion construction conçoivent et réalisent la construction d'immeubles ou maisons individuelles et les commercialise

Afin de faciliter l'insertion professionnelle, l'IUT a développé des partenariats avec des entreprises

A l'issue de la Licence professionnelle : Assurance, banque, finance, Spécialité : Activités immobilières, Domaine : Domaine Droit, économie, gestion, le diplômé est capable de :

- Conseiller des clients sur leur patrimoine et leur décision d'achat

- Comprendre et analyser les besoins des clients

- Evaluer un bien immobilier

- Commercialiser un bien immobilier

- Gérer des immeubles locatifs ou en copropriété

- Rédiger des actes en toute autonomie

- Savoir utiliser des documents juridiques professionnels

- Identifier les règles applicables

- Maîtriser les outils multimédia du secteur

- Elaborer des opérations de promotion construction

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Commercialisation et transaction immobilière (agences immobilières, Etudes notariales, cabinets d'avocats, services immobiliers de grandes entreprises)

- Gestion immobilière (cabinets d'administration de biens et de syndicat de copropriété, les organismes et sociétés de logements sociaux, bailleurs sociaux)

- Promotion de la construction (promoteurs constructeurs, aménageurs, lotisseurs)

Commercialisation et transaction :

- Négociateur/Négociatrice

- Conseiller/Conseillère en immobilier d'entreprise

- Agent immobilier

- Chasseur de biens

- Responsable d'agence

Gestion immobilière :

- Gestionnaire d'immeubles locatifs (résidentiels ou bureaux)

- Gestionnaire d'immeubles en copropriété

- Gestionnaire de logements sociaux (Habitat social)

- Gestionnaire immobilier dans des grandes entreprises

- Conseil/Conseillère en gestion de patrimoine

Promotion construction :

- Chargé(e) de prospection foncière
- Chargé(e) du montage d'opérations de promotion construction ou de marchand de biens
- Responsable de programmes

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

C1504 : Transaction immobilière

Réglementation d'activités :

Une carte professionnelle G « gestion immobilière » délivrée par la Préfecture (Loi Hoguet 1970) est obligatoire pour créer une agence ou un cabinet de gestion immobilière.

L'obtention de cette carte professionnelle exige d'être titulaire d'un BTS professions immobilières ou d'un bac + 3 dans les domaines d'études juridiques, économiques ou commerciales ainsi qu'un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2, DUT, BTS, DEUST ou homologué par l'Etat Niveau III attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence Professionnelle Assurance, banque, finance, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission pédagogique de IUT de Créteil/Vitry.

et,

qu'après la sélection universitaire, le ou la candidat(e) ait été recruté(e) par une entreprise en contrat d'apprentissage

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle 60 ECTS

UE 1 Environnement juridique et économique (159h, 14 ECTS) :

- Mise à niveau en droit
- Le marché de l'immobilier et réglementation
- Droit de la propriété et des sociétés immobilières
- Droit de la copropriété
- Fiscalité
- Financements immobiliers.

UE 2 Commercialisation et transaction immobilière (121h, 10 ECTS) :

- Marketing appliqué et communication
- E-commerce immobilier et multimédia
- Techniques de négociation
- Management commercial
- Evaluation expertise
- Anglais des affaires immobilières.

UE 3 Gestion immobilière (85h, 10 ECTS) :

- Législation et rédaction des baux
- Gestion locative
- Gestion comptable
- Gestion de patrimoine.

UE 4 Promotion construction (85h, 10 ECTS) :

- Architecture et pathologie des bâtiments
- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Montage d'opérations de promotion construction et démarches environnementales.

UE 5 Projet tutoré (150h, 8 ECTS):

UE 6 Stage obligatoire (8 ECTS):

- Mémoire écrit et soutenance

L'évaluation se déroule selon deux modalités :

- Un contrôle continu dans les matières assorties de cours magistraux et de travaux dirigés (épreuves écrites et/ou orales).
- Un projet tuteuré et un mémoire évalués par des jurys composés d'enseignants et de professionnels.

La licence professionnelle est délivrée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE (1 à 4)

Et

- Une moyenne égale ou supérieure à 10/20 (UE5 + UE6).

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jurys composés d'enseignants du cycle (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants chercheurs, enseignants, et pour au moins ¼ et au plus la moitié des professionnels vacataires du cycle
En contrat d'apprentissage	X	Jurys composés d'enseignants du cycle (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants chercheurs, enseignants, et pour au moins ¼ et au plus la moitié des professionnels vacataires du cycle
Après un parcours de formation continue	X	Jurys composés d'enseignants du cycle (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants chercheurs, enseignants, et pour au moins ¼ et au plus la moitié des professionnels vacataires du cycle
En contrat de professionnalisation	X	Jurys composés d'enseignants du cycle (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants chercheurs, enseignants, et pour au moins ¼ et au plus la moitié des professionnels vacataires du cycle
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur concerné dont au moins 2 membres de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté du 20/07/2012 modifiant l'arrêté du 07/05/2012 relatif aux habilitations de l'Université Paris XII à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

IUT de Créteil-Vitry :

<http://iut.u-pec.fr/>

IUT de Créteil-Vitry

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Créteil-Vitry :

Site de Créteil

Centre multidisciplinaire de Créteil

Département Techniques de Commercialisation

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

lptc-iutcv@u-pec.fr

Historique de la certification :